

Traiter les principales écritures d'inventaire - Module 3

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

Objectifs :

Contribuer aux écritures comptables de fin d'exercice dans les différents journaux.
Réaliser les travaux comptables de fin d'exercice sur les régularisations des charges et produits, les amortissements, les provisions et la valorisation des stocks.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Les aides comptables, les assistantes en comptabilité/gestion, personne ayant travaillé en cabinet comptable et en service comptabilité en entreprise voulant développer ses compétences.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Les opérations de régularisation

Les charges à payer.
Les produits à recevoir.
Les charges constatées d'avance.
Les produits constatés d'avance.

2. Les stocks

L'inventaire.
La valorisation.
La notion d'en-cours de production.
Les achats consommés.

3. Les amortissements

Linéaire, dégressif.

1 380 €

Net de taxe par personne

J1 TRAVINVENTAIRE 10-I24



4 jours, soit 28 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 12 mai 2025, mar 13 mai 2025, lun 19 mai 2025, mar 20 mai 2025
- lun 03 nov 2025, mar 04 nov 2025, jeu 13 nov 2025, ven 14 nov 2025



4. Les provisions courantes

Les éléments d'actifs.

Les provisions pour risques et charges.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Après la mise en place des apports théoriques, application pratique à chaque chapitre par des exercices adaptés.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

